

# **Smic : un « coup de pouce » de... 6,57 € nets par mois, merci Hollande !**

Le gouvernement vient de l'annoncer : le SMIC sera augmenté de 2% au 1er juillet. Mais sur ces 2%, 1,4% correspondent au rattrapage de l'inflation. Donc le « coup de pouce » annoncé n'est que de 0,6%.

Avec un SMIC net actuel à 1096 € par mois (sur la base d'un travail à 35 heures par semaine, je ne vous parle même pas des temps partiels...), cela représente un « coup de pouce » net de 6,57 € par mois !

Nous sommes loin des velléités du Front de gauche, qui voulait porter immédiatement le SMIC brut (actuellement de 1398 € par mois) à... 1700 €, soit une augmentation de 21,6%, et donc « coup de pouce » (hors inflation) de 221 € nets par mois. Évidemment entièrement supporté par les patrons, même ceux qui n'arrivent plus à boucler les fins de mois. Bonjour les fermetures d'entreprises, et en particulier des PME...

En montant, on n'était alors pas loin de la proposition de Marine Le Pen d'augmenter tous les bas salaires (jusqu'à 1,4 fois le SMIC) de 200 € par mois, sinon que cela n'aurait rien coûté aux patrons parce que cette augmentation aurait été financée par une taxe de 3% à l'importation. Ce qui en plus aurait amené les Français à davantage « acheter français » et à relancer notre outil productif, donc nos emplois !

Donc entre la proposition folle de Jean-Luc Mélenchon et la proposition intelligente de Marine Le Pen qui constituaient tous deux un vrai « coup de pouce » au pouvoir d'achat des bas salaires, le gouvernement Hollande-Ayrault a décidé de faire le service minimum : 6,57 € par mois hors inflation ! Ce qui arrive même à contenter la Medef pour qui cette augmentation

de 2% serait raisonnable.

**Djamila GERARD**